

Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*,
Flammarion, Paris, 2003. 560 p.

Denis Vaugeois

Volume 34, numéro 2, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082282ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082282ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vaugeois, D. (2004). Compte rendu de [Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, Paris, 2003. 560 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(2), 96–99. <https://doi.org/10.7202/1082282ar>

municipal, universitaire, collégial) que de l'ensemble de la société civile. À partir des thèmes dégagés au cours des ateliers précédents, ces colloques régionaux auraient comme principal objectif l'identification des problématiques propres à chaque région en ce qui a trait à l'avenir économique des communautés et à leur insertion dans les économies régionales concernées. Les régions-hôtes pourraient être l'Abitibi, l'Outaouais, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, la Gaspésie, le Nunavik et les régions de Montréal et de Québec.

Les symposiums, plus généraux, réuniraient cent cinquante à deux cent cinquante personnes parmi lesquelles des représentants et décideurs autochtones préoccupés par la dimension économique de leurs projets de société, des personnes qui, dans les ministères et agences gouvernementales, travaillent à la définition de politiques économiques, des spécialistes nationaux et internationaux, des étudiants, des journalistes. Les objectifs et le format des symposiums seront précisés en cours de route à la lumière des rencontres précédentes. Mais on peut d'ores et déjà dire qu'ils reposeront en bonne partie sur les exposés et commentaires de plusieurs conférenciers invités et que l'on y élargira les thèmes examinés jusqu'alors en englobant l'analyse des politiques gouvernementales, les différents aspects de la participation civique, les expériences vécues ailleurs qu'au Québec, la problématique internationale et mondialisante.

Si ces rencontres pouvaient contribuer à créer des liens solides entre les participants, à faire percevoir de nouvelles voies pour l'avenir et à activer la réflexion, tant des praticiens que des chercheurs, sur les économies autochtones et régionales, ce cycle aura eu sa raison d'être. Il n'en est pour l'instant qu'à ses tout débuts. *Recherches amérindiennes au Québec* tiendra ses lecteurs informés de ses suites éventuelles.

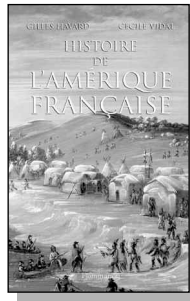
Notes

1. Vous pouvez vous procurer le captage vidéo de l'ensemble de ce colloque. Il est offert dans la nouvelle collection de documents audiovisuels de la Société Recherches amérindiennes au Québec sous le titre : *Journée de réflexion sur les nouvelles ententes entre le Québec et les Autochtones, Québec, 20 mars 2003* (trois bandes VHS ou coffret de cinq DVD).
2. Voir, notamment, le rapport déposé à la Commission des droits de l'homme de

l'ONU, le 1^{er} mars 2004, par le rapporteur spécial des Nations unies, Doudou Diène, et qui demande un « réexamen urgent et global » de la situation des Autochtones (Mario Cloutier, *La Presse*, 16 mars 2004 : A6).

3. Font partie de ce comité : Pierre Bastien pour la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador, Carole Lévesque, Carmen Lambert et Daniel Salée pour le réseau Dialog, Robert Lanari pour la Société Makivik, Gérald McKenzie, Laurent Girouard et Sylvie Vincent pour la Société Recherches amérindiennes au Québec.
4. Mentionnons que l'atelier du 6 février a reçu le soutien financier du réseau Dialog et l'atelier du 26 mai celui des organismes suivants : ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Secrétariat aux affaires autochtones, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Fédération des caisses d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs et ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Comptes rendus



Histoire de l'Amérique française
Gilles Havard et Cécile Vidal.
Flammarion, Paris, 2003. 560 p.

L'HISTORIEN FRANÇAIS Philippe Jacquin est décédé subitement en septembre 2002. Il avait 60 ans, c'est-à-dire à peu près l'âge où les historiens sont en pleine possession de leurs moyens, où ils ont atteint le moment des grandes synthèses.

Un grin provocateur, Jacquin s'intéressait aux mobiles cachés des entreprises de colonisation, dont la concupiscence qualifiée par Jean Meyer comme « une des plus puissantes motivations de la

prime colonisation ». Cette réalité est rarement mentionnée et pourtant elle est bien présente dans les documents. Jacquin l'avait observée dans l'épopée française en Amérique du Nord. Elle l'avait mené à un essai un peu bâclé, *Les Indiens blancs* (Libre Expression, 1996) ; il sentait lui-même le besoin d'aller plus loin, carrément d'entreprendre une histoire de l'Amérique française. Il venait de terminer *Go West* (Flammarion, 2002) avec son collègue Daniel Royot et avait esquissé ce nouveau projet avec deux jeunes historiens, Gilles Havard et Cécile Vidal. Les portes d'un éditeur prestigieux, Flammarion, étaient ouvertes. Le défi sera relevé sans le maître.

Entreprise audacieuse, certes, mais était-elle au-dessus des capacités de Havard et Vidal? Oui et non. Une synthèse peut aussi être une œuvre de jeunesse alors qu'on ne doute de rien. Trop attendre, c'est souvent reporter indéfiniment, ne plus trouver le temps ou devenir trop prudent.

Gilles Havard et Cécile Vidal ont plongé. Ils ont travaillé fébrilement, rapidement. Ils ont fait le point sur les connaissances acquises – pour lui, surtout la question indienne, pour elle, la Haute et Basse-Louisiane. Ce n'est pas un mince exploit que de rédiger un aussi fort volume en plus ou moins un an, de savoir garder l'œil sur les diverses composantes de l'Amérique française, du moins de celles de l'Amérique du Nord, et de réconcilier histoire traditionnelle et Nouvelle Histoire.

CÉCILE VIDAL : NOUVELLE HISTOIRE ET PETITES HISTOIRES

Havard et Vidal ont de toute évidence la plume facile. Ils écrivent vite et bien. Cécile Vidal a cette capacité de raconter en quelques lignes une histoire complexe qui sert d'appui à ses portraits. À propos du déséquilibre des sexes en Nouvelle-France et des difficultés de former une union conjugale, elle raconte : « Au milieu du XVII^e siècle, la société conclue entre deux colons nommés Perrin et Jarry ne se termina pourtant pas au mariage de ce dernier : Perrin continua à vivre avec le couple, fut parrain de leur premier enfant et devint même le père du quatrième après la mort de Jarry. » (p. 383) Ou encore, à propos des difficultés d'assurer le maintien des liens familiaux, elle sert au lecteur de quoi lui permettre de vite comprendre : « Un esclave poursuivi en justice à qui le magistrat demandait qui étaient ses parents et où

ils se trouvaient répondit de la sorte : 'qu'il croit que Scipion nègre à M. LaFrenière est son père et sa mère se nomme Diguery ou Marie qui est chez son maître le Sr. Boisclair'. » (p. 327) Vidal n'en rate pas beaucoup. Elle récupère même l'histoire de Marie-Joseph Angélique, l'esclave noire de Mme de Francheville qui sera « condamnée à mort, torturée, puis pendue avant d'être brûlée » (p. 354) pour avoir déclenché un grave incendie à Montréal en 1734. En fait, Vidal fait le plein de ce genre d'anecdotes, en particulier chez Louise Dechêne ou André Lachance. À cet égard, on s'étonne d'ailleurs que Robert-Lionel Séguin soit absent.

Mais ce qui étonne le plus, c'est l'usage de cas extrêmes pour dégager des tendances ou du moins pour les illustrer. Comme les auteurs le rappellent en introduction, les tenants de la Nouvelle Histoire ont tourné le dos, ces dernières années, à l'étude des événements (p. 11) pour mettre l'accent sur les réalités économiques, sociales et culturelles. Qu'on le fasse à partir de faits divers, d'histoires de chiens écrasés, avec des exclus et des marginaux largement présents dans les archives judiciaires, a de quoi étonner. C'est pour le moins paradoxal de tourner le dos aux grands événements pour se délecter de faits divers.

Cela dit, Céline Vidal s'en tire fort bien, tout particulièrement en Louisiane où sa matière est plus neuve et où on la sent plus maître de son discours. Ses pages consacrées aux institutions du Canada sont plutôt académiques, il y a là peu de nouveau pour les historiens canadiens, sans doute un peu plus pour les Français. Tout de même ce chapitre (VII) sur les villes est bien introduit avec ce mandement de Mgr de Pontbriand d'octobre 1742 qui nous amène au connu. Deux éléments toutefois laissent perplexes.

Comment peut-on dire que « le taux de population urbaine était plus élevé dans les colonies françaises qu'en métropole, où elle atteignait 15 %. Dans la vallée du Saint-Laurent, précise-t-elle, entre un cinquième et un quart de la population globale vivait en ville ». Et du même souffle elle conclut : « Globalement, les villes représentaient donc des pôles d'attraction plus limités qu'en Europe, en raison de l'abondance de la terre disponible dans la vallée du Saint-Laurent, de l'avancée continuelle des fronts de colonisation et de la faiblesse

des activités industrielles en milieu urbain, qui ne permettait pas de retenir les habitants » (p. 256).

À quoi tient par ailleurs cette insistance d'attribuer à Dugua de Monts le choix de Québec au point d'écrire : « En 1608, Pierre Du Gua de Monts décida, en effet, de bâtir un comptoir de traite sur le Saint-Laurent à son intersection avec la rivière Saint-Charles, à l'endroit où le fleuve se transforme en estuaire. » Cet enthousiasme pour De Monts se retrouve aussi chez Havard. On y reviendra.

Ses chapitres sur l'exploitation du territoire (VIII) et sur les échanges (IX) sont honnêtes. Là où elle se surpasse, c'est avec le chapitre X consacré à l'esclavage, où elle est à deux mains dans les registres du Conseil supérieur de Louisiane, et également avec le long chapitre XI, tout de même un peu tortueux, qui porte le titre ambigu : « Des sociétés nouvelles ». Mais son survol est bon et intéressera surtout la France où ses histoires de roture et de noblesse trouvent encore des échos. C'est aussi pour elle l'occasion d'explorer une thèse chère à Havard, celle de l'influence des Amérindiens sur les Canadiens. Elle est tout en nuances alors qu'Havard y va plus largement (p. 231-252). La résistance de Vidal devient particulièrement notoire à propos de l'éducation des enfants.

Après avoir rappelé que « plusieurs administrateurs et voyageurs ont souligné que les parents canadiens étaient beaucoup moins sévères à l'égard de leurs enfants que leurs homologues français », attribuant ce « plus grand laxisme [...] au contact des Amérindiens », elle se prend à en douter. Ce jugement lui rappelle les affirmations d'observateurs « qui exagéraient également l'esprit d'indépendance des adultes canadiens ». Elle considère plutôt que « l'esprit d'indépendance des Canadiens constituait un comportement typique d'une société d'Ancien Régime » (p. 408 ; voir aussi p. 405-407). À son avis, « l'assouplissement des relations entre parents et enfants au Canada serait lié au repli sur la famille nucléaire, au rôle essentiel de la main-d'œuvre familiale, au moindre recours à la mise en nourrice et au déclin de l'apprentissage, davantage qu'à l'influence autochtone » (p. 386). On le voit : Vidal a du caractère. A-t-elle raison ? Chose certaine, cette opinion à propos du comportement face aux enfants est bien ancrée. Encore aujourd'hui parents québécois et français ont des comportements passablement différents.

La liberté des enfants est beaucoup plus grande en Amérique, et les taloches pas mal plus rares. « Ce qui m'a le plus étonné en Amérique, racontait le duc de Windsor, ce fut de constater à quel point les parents obéissent aux enfants. »

Si Vidal écarte à ce moment-ci l'influence amérindienne, elle n'en porte pas moins un regard indulgent sur les autochtones, parfois de façon détournée. Il fut un temps, semble-t-il, où des « cabaretiers avaient coutume de verser dans un tonneau tous les fonds de verre, quelle que fût la boisson, et de servir ces mélanges aux autochtones » (p. 397). Et on nous dit que les Indiens ne portaient pas l'alcool ! Lequel ?

Même si Cécile Vidal développe sa matière en bonne compagnie, par exemple avec Carpin et Choquette pour l'immigration ou Louise Dechêne pour plein de choses, son propos reste personnel. Elle aime raisonner les situations et prend parfois des libertés. Sur la question de la langue, sujet délicat qui n'en finit pas d'alimenter les débats, les témoignages abondent. Pour évoquer la qualité du français parlé au Canada, elle avait l'embarras du choix. Curieusement, elle se lance avec les propos d'un obscur père Allard plutôt que le célèbre commentateur du récollet Chrestien LeClercq. Elle cite Bacqueville de La Potherie, Charlevoix, Kalm et conclut : « dès l'origine, le français fut ainsi la langue parlée par le plus grand nombre, en plus d'être la langue du pouvoir ». Mais elle tient à la présence des patois et affirme qu'il « existait donc une multiplicité de parlers [...] et une variété de dialectes » (p. 402). « Progressivement, un processus d'homogénéisation linguistique se mit en place », admet-elle, éliminant la « diversité initiale » à laquelle succède « une situation de monolinguisme et une francisation générale de la population coloniale ».

Pour Lothar Wolf, dès 1650, le français est la langue du Canada. Claude Poirier, pour sa part, s'intéresse aux différents patois et considère que les propos enthousiastes des divers témoins s'expliquent par « la surprise des Européens de ne pas retrouver au Canada le morcellement linguistique de la mère-patrie ». Cécile Vidal est-elle consciente qu'elle marche sur des œufs ?

Elle s'enfarge quelque peu pour la suite, à propos du sort qui attend « un parler québécois [qui] demeura figé tel qu'il était au terme du Régime français » (p. 402). Le paragraphe qui suit n'est

pas son meilleur. On s'étonne qu'elle ne s'y soit pas engagée avec plus de précautions et plus longuement aussi. Après tout, la langue résume l'essentiel de l'héritage, de ce qui reste de l'échec de la colonisation française en Amérique du Nord. Question particulièrement plus pertinente si on a choisi de comparer les diverses constituantes de l'histoire de l'Amérique française.

GILLES HAVARD : LA GRANDE HISTOIRE RÉHABILITÉE

Gilles Havard y va aussi à la légère en suggérant que le *Quebec Act* de 1774 accordait « l'usage des lois civiles françaises et de la langue française » (p. 464). Passe pour les lois mais non pour la langue. En fait, Havard n'est pas à son meilleur avec l'ultime *French and Indian War*. Et ses lendemains. Le caractère et le rôle de William Johnson lui échappent en bonne partie. L'enchaînement des événements aussi. La rencontre d'Oswegatchie devient un traité (p. 448). Il n'est le premier à commettre cette méprise, mais de sa part elle étonne. Sous un titre accrocheur, « Faire renaître la Nouvelle-France? (1763-1803) », Havard tente de nous conduire jusqu'à la vente du territoire de la Louisiane par Napoléon en 1803. « Réalisme politique », déclare-t-il sans trop de conviction. On sent que le temps lui a manqué pour approfondir un peu. La période 1763-1803 mérite mieux.

Avec son épilogue, Havard retrouve son souffle et son thème préféré. Archambault, Bissonnette, Boudreaux, Boucher, Dion, Douville, Garneau, Giroux, Lebeau, Mousseau, Peltier... etc., énumère-t-il d'entrée de jeu. Il sait qu'il va nous surprendre. Ce sont « les noms des sioux-dakotas de la réserve de Pine Ridge » (p. 478) dans le Dakota du Sud. « Pourvu qu'on les dépoussièrera, souligne-t-il, de nombreux autres patronymes américains dévoilent d'ailleurs une origine semblable », c'est-à-dire française. Il y a ces « près de vingt millions d'individus de souche française », ces milliers de noms de lieux qui témoignent de « l'histoire française de l'Amérique du Nord » (p. 478).

Cette conclusion, il la préparait depuis les premières pages. Son premier chapitre est consacré aux tâtonnements du XVI^e siècle. Rien de neuf évidemment, mais l'essentiel y est : Cartier au Canada, Villegagnon au Brésil, Laudonnière et Ribaut en Floride. Ces épisodes ont leur importance. Grâce aux travaux de

Laurier Turgeon et de Bernard Allaire, l'activité dans le Saint-Laurent est mieux connue et Havard en rend bien compte. Il passe vite sur le Brésil mais dit l'essentiel. Quant à la Floride, on reste sur notre appétit. Pas un mot de Ribaut fils ni de Jacques LeMoynes de Morgue, le premier Français – en fait peut-être le premier Européen – à avoir livré des représentations des habitants de l'Amérique du Nord.

Le second chapitre intitulé « Les étapes de la colonisation (XVII^e-XVIII^e siècle) » couvre très large. Havard met la table. Au menu : de Champlain à Tadoussac en 1603, jusqu'à Montcalm qui rend l'âme à Québec en 1759. Curieusement, il choisit le ton moqueur. Il s'attaquera à trois icônes de l'historiographie traditionnelle. Question de faire neuf? Prenons-les en commençant par le dernier. Dollard est sa première victime. « Son dessein était de récolter quelques fourrures », lance-t-il. Cette question semblait avoir été réglée par André Vachon et son remarquable article du *Dictionnaire biographique du Canada*. L'historien québécois est catégorique : affirmer que le but premier de Dollard était la fourrure va à « l'encontre de tous les témoignages contemporains ».

Seconde(s) victime(s) : les saints martyrs canadiens. Évidemment on comprend mieux aujourd'hui ce qui s'est passé et quels pouvaient être les mobiles des Indiens. Mais il est trop facile de balayer d'un coup de plume un caractère comme Brébeuf par exemple. D'ailleurs Havard a nettement des problèmes avec la religion. « On remarquera qu'un martyr, au sens canonique du terme, est quelqu'un qui meurt parce qu'il refuse d'abjurer sa foi, affirme-t-il, ce qui n'était évidemment pas le cas ici » (p. 63). Pas mal de saints et de saintes sont vraiment en danger malgré une vie exemplaire.

Sa troisième victime, vraiment sa préférée, est nul autre que Samuel de Champlain qui a privé Dugua de Monts du titre de fondateur de Québec. Rien de moins. Après s'être moqué de celui qui fut « canonisé comme le fondateur de la Nouvelle-France » (p. 47), avoir rappelé qu'un mémoire (1618) sans suite a contribué « à édifier le mythe de Champlain père fondateur de la Nouvelle-France », il nous raconte avec le plus grand sérieux que Dugua de Monts, parce qu'il était protestant, « ne possédait pas toutes les vertus requises pour faire briller le lustre catholique de la société canadienne-française » (p. 53). Une telle démonstration serait passablement

laborieuse d'autant que les principaux biographes de Champlain sont anglais et sans doute protestants : Morris Bishop, Elliot Morison, H.P. Biggar, Joe C.W. Armstrong.

Bref, Havard est mal parti. Dans le cas de Champlain, il a été dupé. Comment un historien sérieux peut-il rester froid et imperturbable en face d'un Champlain, explorateur, narrateur, cartographe, d'un homme d'une ténacité et d'une constance inébranlables. Comment attribuer à De Monts qui n'est jamais allé plus loin que Tadoussac, la fondation de Québec. C'est d'ailleurs Champlain qui a proposé un établissement sur le Saint-Laurent et qui a choisi le site de Québec. De Monts était son supérieur et l'a soutenu. À ce compte, il faudrait revoir la liste des découvreurs et des inventeurs ! Le fardeau de la preuve repose sur Havard et Vidal. Comment expliqueront-ils la naissance de leur Amérique française ?

Heureusement la contribution de Havard ne s'arrête pas là. Il devient lui-même lorsqu'il atteint les années 1660, période couverte par ses deux précédents ouvrages. Contrairement à ce qu'on pouvait croire, la deuxième moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e étaient loin d'avoir livré leurs secrets. S'aventurant au cœur du continent, Havard a fait une extraordinaire moisson. Zone de contacts, de rencontres, d'échanges, la grande région des Grands Lacs est d'une richesse considérable.

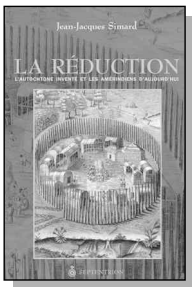
Havard a bien compris l'importance des alliances autochtones : à ses yeux, elles sont le fondement de la Nouvelle-France. « Sans ses alliés indiens, écrit-il, la Nouvelle-France serait une coquille vide » (p. 174). Mais il y a des règles à suivre et des réalités à respecter dont les sentiments de l'Indien face à la terre. « Le terre n'est donc pas sa propriété, pas plus que l'air ; elle n'est pas perçue comme un bien immeuble, susceptible d'être vendu et échangé » (p. 212). Il n'est pas question pour autant de laisser les Blancs se l'approprier. « On n'usurpe point les terres » sous quelque prétexte que ce soit, rappelle-t-il (p. 191). Cette question est fondamentale pour Havard qui y revient plusieurs fois (p. 23, 25, 191, 212, 417, 423, etc.) Il y a aussi les questions de justice que Havard résume avec cette fort belle formule : « En un mot c'est le crime qui est puni », d'où le principe de réparation privilégié par les Indiens (p. 195).

Havard fait découvrir à ses lecteurs deux témoins exceptionnels : Bougainville et Dumont de Montigny. Il est d'ailleurs

à son meilleur quand il est près des documents d'époque. Il ne s'agit pas de faire fi de l'histoire constituée, mais hélas il faut toujours être prudent.

Celles et ceux que la question indienne intéresse ne seront pas déçus. Quant à celles et ceux qui voudraient bien « franciser ou civiliser » les Indiens, Marie de l'Incarnation fait ses mises en garde : « C'est une chose très difficile pour ne pas dire impossible » (p. 225). L'intendant Raudot, en 1710, estime qu'il s'agit d'« un ouvrage de plusieurs siècles » (p. 225). Avis aux intéressés. Reste la voie du métissage.

Denis Vaugeois



La Réduction : l'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui

Jean-Jacques Simard. *Septentrion, Sillery, 2003, 432 p.*

COMMENÇONS D'ABORD par réparer une profonde injustice. Il y a quelques années, j'écrivais dans cette revue (RAQ 32(2) : 3-4) que les études amérindianistes au Québec avaient toujours eu pour caractéristique d'être avant tout de nature descriptive, et que peu d'efforts avaient été déployés, au fil des ans, pour situer la réalité historique et contemporaine des autochtones d'ici à l'intérieur d'un véritable cadre théorique. Ça reste vrai pour l'essentiel, mais ça revient aussi à occulter les travaux menés depuis plus de trente ans par le sociologue Jean-Jacques Simard. À ma grande honte, je n'ai découvert les travaux de Simard qu'il y a peu de temps, et, depuis, je me suis demandé comment plusieurs années d'études en anthropologie avaient pu me laisser passer à côté d'une vision aussi singulière du fait autochtone. À cet égard, la lecture de *La Réduction* m'a certainement fourni des éléments de réponse.

La Réduction, c'est un recueil de vingt et un textes publiés par l'auteur entre 1971 et 2002, que ce soit sous forme d'articles de revues ou de journaux, de

chapitres ou de préfaces de livres, de rapports d'études ou de commentaires, auxquels s'ajoute un texte inédit portant sur la question de l'autodétermination des Inuits du Nunavik. L'ouvrage se divise en cinq parties : la première propose un survol historique de la condition faite aux autochtones (une catégorisation à l'écart) dans la société canadienne, la seconde traite des rapports contemporains entre l'État québécois et les autochtones vivant à l'intérieur des frontières de la province, la troisième et la quatrième présentent la réalité sociologique particulière des Inuits et des Cris du Nouveau-Québec respectivement et la cinquième suggère des perspectives d'avenir. De la première à la dernière page, cet ouvrage est une véritable bouffée d'air frais dans l'univers actuel des études amérindianistes au Canada, études encore trop souvent teintées d'un repentir, d'un politiquement correct ou d'un militantisme qui, à la longue, s'avère franchement ennuyant.

Pour Simard, l'autochtone d'aujourd'hui n'est pas ce qu'on en dit. Et par « on », il faut entendre ici non seulement les Blancs mais les autochtones eux-mêmes. D'un côté, les Blancs – qui ne sont pas ici des individus reconnaissables à leur épiderme mais à leur « manière universelle de fabriquer de la culture » (p. 15, 67-68), de porter une certaine matrice de la modernité –, qu'ils aient été jésuites, pères de la Confédération, politiciens modernes ou anthropologues (tiens donc!), ont de tout temps, et pour des raisons diverses, eu avantage ou eu besoin de se représenter l'autochtone comme un être culturellement différent, figé sur le plan identitaire et que l'on se devait de protéger du rouleau compresseur occidental. De l'autre, les autochtones, après être passés par les voies déresponsabilisantes de la *Loi sur les Indiens* et des programmes de l'État-providence, sont aujourd'hui entrés dans la logique des droits inhérents qui exige, pour espérer faire des gains d'abord juridiques et ensuite économiques et sociaux, la promotion d'un statisme culturel : il faut être ancestral. Dans ce contexte, le « Blanc », avec sa modernité qui charbard, a forcément des allures de grand Satan dont il faut s'éloigner. D'où cette nette propension des autochtones à se peindre, à l'enseigne de l'unanimité et de l'homogénéité, comme l'envers du Blanc, en étant plus écologistes, plus égalitaires, plus spirituels, et ainsi de suite. Avec pour résultat, d'un côté comme de l'autre, que l'autochtone qui n'est plus suffisamment « ancestral »

n'en est tout simplement plus un. En somme, les Blancs auraient historiquement réussi à garder les autochtones sous un régime de ségrégation, et on a l'étrange impression qu'à bien des égards, les autochtones ont pris le relais et en sont venus, aujourd'hui, à entretenir la palissade de leur propre réduction.

Ce que Simard propose en revanche, c'est de voir et de comprendre l'autochtone comme un être rationnel, qui vit dans le même monde que les « Blancs », et qui vibre lui aussi à l'appel irrésistible de la modernité. C'est de montrer que l'idéologie du wampum-à-deux-voies, celle des destins parallèles, non seulement ne colle pas à la réalité sociologique actuelle, mais ne peut que conduire les autochtones dans un désastreux cul-de-sac. Car les problèmes actuels de cohabitation ne relèvent pas tant du choc de cultures qui seraient fondamentalement différentes ou incompatibles que d'une dynamique identitaire où, du côté autochtone du moins, on arrive encore mal à conjuguer promotion identitaire et appropriation du monde plus large dans lequel on vit, un problème particulièrement aigu chez les Cris et les Inuits, où le « progrès » a frappé plus récemment et plus brutalement, entraînant son lot de perturbations sociales et psychologiques. Mais il y a de l'espoir. Simard montre bien que le discours essentialiste de nombreux leaders autochtones n'a pas toujours bon ancrage dans le quotidien, et que sur le terrain des réserves et des villages autochtones, des forces s'animent, conscientes que l'avenir ne passe pas par le vase clos et une pseudo-protection juridique, mais à la fois par la collaboration inévitable avec les voisins et le développement à l'intérieur de gouvernements responsables non pas au service d'une bureaucratie étatique, mais de citoyens engagés ayant droit et lieux de parole.

L'auteur semble s'inquiéter du fait que sa position sur les affaires autochtones n'ait pas changé depuis plus de trente ans (p. 261). Or, il se pourrait bien que, malgré certaines apparences, ce soit la condition fondamentale des autochtones qui elle-même n'ait pas réellement évolué durant tout ce temps, tellement les textes de Simard, écrits il y a une, deux ou parfois trois décennies collent à la réalité actuelle. Ça, c'est davantage inquiétant.

Claude Gélinas
Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie,
Université de Sherbrooke